

Pour tous les habitants de la Communauté de Communes du Pays Beaume Drobie

POUR QUE MON DEPLACEMENT SOIT EFFICACE

J'apporte les documents utiles

DOSSIER ASSURANCE MALADIE

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel d'accès à Ameli.fr
- Les documents qui me posent questions...

DOSSIER POLE EMPLOI

- Mon identifiant et mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB
- Les courriers ou tout autre document utiles

DECLARATION D'IMPOTS

- Mon numéro fiscal
- Mon mot de passe
- Mon dernier avis d'impôt
- Ma dernière déclaration de revenus

DOSSIER DEMANDE DE LOGEMENT

- Ma pièce d'identité/Titre de séjour et celles des personnes de mon foyer
- Mes justificatifs de ressources (fiches de paie, avis de paiement CAF, Pôle Emploi...)
- Mes 2 derniers avis d'impôts

DOSSIER RETRAITE

- Mon n° de sécurité sociale (carte vitale)
- Mon code confidentiel d'accès
- Les documents qui me posent questions...

DOSSIER CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

- Mon n° d'allocataire
- Mon code confidentiel d'accès
- Mes 3 dernières fiches de paie
- Mes 2 derniers avis d'impôts

DOSSIER PREFECTURE (ANTS.GOUV.FR) :

Carte d'identité / Passeport

- Merci de vous rapprocher des Mairies de :
 - Les Vans : 04.75.87.84.00
 - Largentière : 04.75.39.28.60

Permis de conduire

- 1 photo d'identité
- Justificatif de domicile (-6 mois)
- Pièce d'identité en cours de validité
- Carte bleue (avec autorisation d'utilisation sur internet)

Certificat d'immatriculation

- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile (-6 mois)
- Permis de conduire
- Justificatif d'assurance
- Certificat d'immatriculation (ancien)
- Contrôle Technique (-6 mois)
- Carte bleue (avec autorisation d'utilisation sur internet)

Changement d'adresse sur certificat d'immatriculation

- Pièce d'identité en cours de validité
- Justificatif de domicile (-6 mois)
- Certificat d'immatriculation
- Carte bleue (avec autorisation d'utilisation sur internet) pour les anciennes immatriculations au format type **00 AAA 00**

**Il est indispensable de disposer de
vos identifiants, codes
confidentiels et justificatif
d'identité pour accéder à vos
espaces et comptes personnels.**



AMESUD

**Maison
de services
au public**

**La Maison de Services au Public de
JOYEUSE vous accueille :**

**Sur rendez-vous les
LUNDI, MARDI et JEUDI de :
9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
VENDREDI de 13h30 à 17h00**

**Sans rendez-vous le
VENDREDI de 9h00 à 12h30**

Fermeture le MERCREDI

Stéphanie PUGET

04 75 35 98 00

msapbeaumedrobie@gmail.com

1, rue de la Gare

07260 JOYEUSE

En cas de fermeture exceptionnelle :

Possibilité de se rapprocher des Maisons de Services au Public de :

Valgorge : 04.75.88.97.31

Grosplieres : 04.75.39.62.94

Les Vans : 06.21.07.01.90

Les permanences des partenaires dans nos locaux

CAP EMPLOI : deux fois par mois sur rendez-vous.

Cap emploi est un réseau national d'organismes de placement spécialisé, assurant une mission de service public, en faveur des personnes handicapées et des employeurs pour l'adéquation emploi, compétences, handicap.

OPAH : les mercredis matin de 9h30 à 12h30. **SOLIHA** AMÉLIORATION DE L'HABITAT SOLIDAIRES POUR L'HABITAT

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : dispositif destiné à mobiliser des subventions pour les propriétaires (occupants ou bailleurs) afin qu'ils réalisent des travaux d'amélioration des logements.

LE DEFENSEUR DES DROITS : 3^{ème} vendredi du mois sur rendez-vous.

Marie-Hélène PARA : 07.67.98.36.97 / marie-helene.para@defenseurdesdroits.fr

Le Défenseur des Droits est une institution indépendante chargée de défendre les droits et les libertés individuelles dans le cadre de 5 domaines de compétences déterminés par la loi :

- Défense des droits des usagers des services publics,
- Défense et promotion des droits de l'enfant,
- Lutte contre les discriminations et promotion de l'égalité,
- Respect de la déontologie par les professionnels de la sécurité,
- Orientation et protection des lanceurs d'alerte.



Le saviez-vous ?

* **P.R.A.T.I.C** : ateliers et permanences numériques :

« Vous n'êtes pas à l'aise avec l'informatique ? Pas de panique. »

Les ateliers et permanences **PRATIC** sont faits pour vous.

(Service gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes Beaume-Drobie)

Les **lundis après-midi**, se tiendront, dans les locaux d'AMESUD :

- De 13h30 à 15h des ateliers numériques pour :
 - Se familiariser avec l'informatique et les outils numériques,
 - Créer, collecter, organiser les documents administratifs dématérialisés,
 - Utiliser internet,
 - Communiquer via internet.
- De 15h30 à 17h des permanences numériques pour :
 - Accéder à l'outil informatique et effectuer ses démarches en ligne,
 - Bénéficier d'un appui personnalisé sur ses démarches en ligne.

Mise à disposition d'équipements bureautiques Documentation actualisée

Espace de confidentialité

NOS SERVICES



FAMILLE

Constitution de dossier de prestations. Simulation de droits aux prestations (PreParE, Prime d'activité, RSA...). Consultation de compte personnel. Signalement de changement de situation et déclaration trimestrielle ou annuelle de ressources.



SOCIAL/SANTE

Information sur les droits. Constitution de dossier de complémentaire santé solidaire CSS. Création de compte AMELI, suivi de remboursements et indemnités. Demande de Carte Vitale et de Carte Européenne de Maladie.



LOGEMENT

Aide à la constitution de dossier de Demande de Logement Social. Informations et orientation vers les organismes spécialisés.



EMPLOI

Inscription, actualisation, aide à la navigation sur le site Pôle emploi. Service de visioconférence avec un conseiller. Abonnement aux offres, recherche d'offres d'emploi et candidatures. Consultation et impressions d'attestations / justificatifs.



TRANSPORT

Information sur les aides à la mobilité. Carte Illico, Mobilité 07/26 ...



SERVICE DE L'ETAT

Création d'espace personnel et aide à la navigation sur l'ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) et Impots.gouv.fr. Demande / Renouvellement de papiers d'identité, permis de conduire et certificat d'immatriculation (carte grise). Aide à la déclaration d'impôts.

